



LETTRE D'INFORMATION – 2020/2021

Laurent BOSETTI, conseiller du 7^e arrondissement
Délégation à la démocratie locale



3 chantiers prioritaires autour de la démocratie locale

Cette première année de mandat, marquée par la crise sanitaire, n'était pas propice à la multiplication de réunions publiques. Pour autant, des temps d'échanges sont intervenus, bien souvent en visioconférences : Gabriel Péri, Mazargan, Pavillons, Cités jardins, Duvivier-Cronstadt... Dans le 7^e arrondissement, nous avons mis à profit ce « temps suspendu » pour poser de nouvelles bases pour nos instances de participation citoyenne.

Redonner une assise populaire aux conseils de quartier

Le 22 juin 2021, le conseil d'arrondissement a adopté une nouvelle charte des conseils de quartier avec de belles avancées. L'assemblée de quartier s'ouvre très largement à l'ensemble de la population ; elle devient le cœur du dispositif puisqu'elle va permettre d'identifier les ateliers thématiques pour l'année à venir. Il n'y a plus un bureau décisionnaire mais une équipe d'animation citoyenne facilitatrice, qui rend l'expression aux habitants pour éviter toute notabilisation. Les conseils de quartier sont également repositionnés de manière plus stratégique comme le lieu central de la concertation, à travers lequel la Ville de Lyon et le Grand Lyon consultent habitants et acteurs locaux. Enfin, l'arrondissement met des moyens au service des conseils de quartier : communication, aide à l'animation, outils de suivi... Prochaine étape : campagne d'inscription en septembre !

Donner un pouvoir d'interpellation aux acteurs locaux

Avec Aurélie Gries, adjointe en charge de la vie associative, nous avons lancé une nouvelle instance en début d'année, le conseil de la vie associative et locale. Sur le volet de la participation citoyenne, cette instance permet aux acteurs locaux de l'arrondissement de préparer collectivement des saisines (questions ou vœux) et de siéger à la même table que leurs élus, en conseil d'arrondissement, pour les interpeller publiquement. Désormais, le conseil d'arrondissement commence systématiquement par des saisines citoyennes pour ouvrir les débats.

Elaborer une cartographie des concertations

Enfin, suite à l'adoption au printemps du plan de mandat, et en vue du budget participatif dès 2022, nous travaillons actuellement à la structuration d'une « cartographie des concertations », qui donne à voir l'ensemble des projets à mettre au débat, leurs échéances et le degré possible d'implication citoyenne.



LYON 7E

S'engager ponctuellement dans les conseils de quartier, c'est possible

Une nouvelle charte de fonctionnement des conseils de quartier a été soumise à l'approbation du conseil d'arrondissement du 7^e mardi soir. Pour « favoriser la démocratie », les habitants pourront s'impliquer de manière ponctuelle.

« **R**emplacer les conseils de quartier au centre de la vie démocratique locale. Les redynamiser à travers un fonctionnement collégial. Assurer une meilleure articulation entre les conseils et la mairie d'arrondissement. » Tels sont les objectifs principaux de la nouvelle charte de fonctionnement des conseils de quartier, présentée mardi soir, lors du conseil d'arrondissement du 7^e, par Laurent Bosetti, conseiller.

La charte devrait être appliquée dès le 1^{er} septembre

Il précise l'une des évolutions fortes de la charte : « Nous voulons ouvrir le conseil de quartier à l'ensemble des habitants, en conciliant tous les types d'engagements : ponctuels ou sur la durée. Nous valorisons ainsi l'assemblée de quartier annuelle avec une invitation à tous les habitants, inscrits ou pas au conseil. Nous reconnaissons ainsi à nos concitoyens le droit à une participation d'un soir : qu'elle soit colérique, discrète, muette... vous pouvez ne faire



Dans le 7^e, lors d'un conseil de quartier de Gerland, en 2019. Photo d'archives Progrès/J-M Manificat

que passer pour exprimer vos préoccupations ou vous tenir informés. »

Autres ambitions : le renforcement des moyens de communication mis à disposition par la mairie du 7^e ou encore le repositionnement du bureau du conseil de quartier comme une instance d'animation et de facilitation pour notamment organiser des ateliers dans lesquels les Lyonnais pourront s'impliquer. Cette nouvelle charte, qui fait suite à un travail de six mois, et plusieurs réunions de concertation, s'appuie sur les avis des bureaux des conseils de quartiers – de Gerland, Jean-Macé, Guillotière –, des élus référents, des membres de l'opposition, etc. Ce travail a donc abouti à des changements qui prennent en compte les expériences passées ainsi que les observations des différents acteurs. La charte devrait être appliquée à partir

du 1^{er} septembre 2021.

« Un travail réalisé en intelligence collective »

Luc Voiturier, 1^{er} adjoint, a souligné que si « l'exercice de collaboration entre la démocratie représentative et la démocratie participative est périlleux » pour cette nouvelle charte le travail a été réalisé « en intelligence collective et en cherchant l'intérêt général ». Pour lui, « dans cette charte on trouve des aspirations : à favoriser la participation du plus grand nombre aux affaires publiques, à une dynamique de travail collectif, à une collaboration fructueuse entre les membres des conseils de quartier et la mairie (la mairie va débloquer un budget, etc.), à permettre aux conseils de quartier de se prononcer sur des sujets à enjeux. » Côté opposition, Loïc Graber « salut la méthode de travail et l'évolution de la charte ».

Arnelia SIMIER

Guillotière : le nouveau poumon vert s'appellera Place Hevrin Khalaf

Un nouvel espace vert est né à la Guillotière, situé à l'angle des rues Salomon-Reinach et de Marseille. La proposition de Fanny Dubot, maire du 7^e, de dénommer cet



emplacement place Hevrin-Khalaf a été approuvée mardi.

Sur cet espace, 6 arbres ont été plantés. La voie pavée entre la rue Salomon-Reinach et le garage automobile a été conservée pour l'accès des pompiers mais son tracé a été revu pour sauver les 4 arbres qui devaient être abattus. Cet espace, qui est aussi le parvis d'entrée de l'école IN-SEEC.

Cette zone de végétalisation a bien failli ne pas voir le jour. Fanny Dubot a rappelé le contexte. « En juillet dernier, Boris Miachon Debard, adjoint à l'urbanisme du 7^e, est saisi pour avis sur une déclaration préalable concernant cette place. Compte tenu des plans présentés, accordant, selon nous, une place trop importante au minéral dans un espace très urbanisé, la mairie du 7^e rend un avis négatif qui est suivi par celui de la Ville de Lyon. »

La plaque de la place sera dévoilée cet automne lors d'un temps fort qui permettra de commémorer Hevrin Khalaf, « une figure emblématique du camp de la paix dans un pays en guerre. Syrienne, Kurde, ingénieure, femme politique, elle prônait le dialogue plutôt que la confrontation armée. Elle a été assassinée le 12 octobre 2019 à 35 ans. [...] Nommer cette place, dans le quartier de la Guillotière multiculturel et à deux pas de l'Espace culturel de la Mésopotamie, par le nom de cette femme, est très symbolique. »

A.S.

Progrès – 24 juin 2021

Un processus de concertation très rythmé sur Gabriel Péri

L'année 2020-2021 a mis la démocratie locale en sommeil, du fait des restrictions sanitaires. Pour autant, les mairies du 3^e et 7^e arrondissement, la Ville et la Métropole ne souhaitent pas retarder l'élaboration d'un projet partagé pour la place Gabriel Péri. Aussi, de janvier à juin 2021, 9 ateliers thématiques en visioconférences, puis une grande réunion publique de restitution le 30 juin, ont permis de tenir compte des préoccupations des habitants et des acteurs locaux. Près de 300 propositions ont ainsi été formulées, analysées par les services municipaux et métropolitains, puis arbitrées par les élus. Un plan d'actions, composé d'une quinzaine de fiches, va maintenant être mis en œuvre dans les mois à venir. Des ateliers de suivi seront organisés avec les citoyens et une « maison du projet » va leur ouvrir ses portes rue Gilbert Dru, afin de s'informer, de tenir des réunions de concertation en proximité mais aussi de profiter d'animations et de moments de convivialité entre habitant-es.



Sélection d'interventions en conseil du 7^e arrondissement



Conseil du 7^e arrondissement du 9 mars 2021



Le pouvoir d'interpellation du conseil de la vie associative et locale



Un plan de mandat ambitieux pour notre nouvelle majorité

Conseil du 7^e arrondissement du 11 mai 2021



Notre ambition en matière de démocratie locale sur le 7^e arrondissement



Equipements de proximité : la reconnaissance du rôle des élus d'arrondissement

Article de Tribune de Lyon du 17 mai 2021



Equipements de proximité

Conseil du 7^e arrondissement du 22 juin 2021



Une nouvelle charte de fonctionnement pour les conseils de quartier du 7^e arrondissement